

Langues (SPELL)

 **ECTS**
3 crédits

 **Composante**
UFR Sciences
du Vivant

 **Volume horaire**
18h

En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Méthode d'enseignement:** En présence
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- › **Effectif:** 48

Présentation

DESCRIPTION

Ce programme de travail est organisé sous forme d'activités menées à distance sur la plateforme Moodle et au CRL. Il donne lieu à des travaux effectués en ligne une fois par semaine pendant neuf semaines. Pour valider cette UE, vous devez effectuer les travaux demandés sur une période de 9 semaines. En fonction de votre filière d'étude, ce cours d'anglais se déroulera soit au premier soit au second semestre. Les étudiants non francophones ont la possibilité de suivre un programme de Français Langue Étrangère (FLE) à la place de l'anglais. Les travaux sont évalués par un enseignant qui vous donnera des conseils pour progresser.

La formation SPELL est obligatoire et dure un semestre (semestre 1 ou semestre 2 en fonction de votre filière). Il s'agit d'une UE valant 3 ECTS qui, par sa nature même, est gérée intégralement sous le régime du contrôle continu. Il n'y a ni contrôle terminal ni rattrapage à la fin de l'année (**pas de session 2**).

Test de niveau / Formation:

Vous serez convoqué.e pour passer un test qui déterminera votre niveau A1, A2, B1 ou B2C. Ce test sera suivi d'une présentation initiale du programme SPELL par les responsables pédagogiques de chaque niveau (séance de formation au programme SPELL). Passer le test est évidemment un préalable. Si vous n'avez pas reçu de convocation au test de langue, passez au CRL le plus tôt possible.

Le CRL possède un espace libre-service avec des progiciels d'apprentissage des langues sur lesquels vous devrez aussi travailler durant le semestre. Si vous avez le niveau A1 et A2, vous devrez répartir au minimum 6 heures sur l'ensemble des 9 semaines pour venir travailler sur place, par tranches d'une heure. Des moniteurs sont présents toute la journée de 9h à 19h du lundi au vendredi et pourront vous guider pour démarrer l'utilisation des progiciels.

NB : Les étudiants les plus avancés (niveau B1 et B2C) sont dispensés de cette obligation.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Langues (SPELL)	Travaux Dirigés	18h
-----------------	-----------------	-----

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* Modalités d'évaluation:

Elles diffèrent selon les niveaux et vous seront présentées pendant la séance de formation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

IMPORTANT : Chaque travail non rendu sera noté zéro. Après un premier rappel, tout travail ne respectant pas le format demandé sera également noté zéro. Pour un travail non rendu pour des raisons de maladie, accident, deuil, vous devez adresser un justificatif à la Scolarité du CRL (M. Roger Chabé, bureau 239, roger.chabe@crl.u-paris.fr).

Les demandes de validation d'acquis et de compétences doivent être adressées avant le 18 octobre à Mme Brahimi, Responsable Administrative du CRL, au bureau 219.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation